

EXTRAIT DU REGISTA

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025 DU CONSE Publié le JNICIPAL

ID: 079-200084630-20250923-DEL_2025_075-DE

AIGONDIGNE

Nombre de membres :

- En exercice: 22 - Présents: 18 - Votants: 21 - Procuration(s): 3

- Absent(s) excusé(s): 0

- Absent(s): 1

DEL 2025 075

Date de convocation: le 17 septembre 2025 Date d'affichage: le 17 septembre 2025

Fait à Aigondigné, Le 24 septembre 2025 Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois du mois de septembre à 20h30, les membres du Conseil municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougon, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES: AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAULT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s): ZAPATA Laurie par LECULLIER Lysiane, HIPEAU Gaëlle par ROUXEL Patricia, TROCHON Patrick par THIBAULT Evelyne.

Absents: AIMON Céline

Secrétaire de séance : Olivier MARTINEZ

Délibération 2025 075 : AFFAIRES GENERALES

Objet: NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES AFFAIRES FONCIERES

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de Fressines et Aigondigné a été instituée par arrêté du Président du Conseil départemental, conformément aux articles L. 121-2 et suivants du Code Rural de la Pêche Maritime. Elle regroupe des représentants des communes concernées, des exploitants agricoles, des propriétaires fonciers, ainsi que des personnes qualifiées en matière d'environnement et de paysage.

Pour la commune d'Aigondigné, Monsieur Pierre RIVAULT avait été nommé comme représentant. Ce dernier ayant présenté sa démission, il convient de procéder à la nomination d'un nouveau membre afin d'assurer la représentation communale au sein de cette instance, dont la mission est d'examiner les opérations foncières et garantir un équilibre entre les intérêts agricoles, environnementaux et communaux.

Le Conseil municipal est invité à élire un nouveau membre à la suite de la démission de RIVAULT Pierre.

Sur volontariat de Monsieur Alain COUSSET,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

APPROUVE la nomination de Monsieur Alain COUSSET en qualité de membre de la CIAF pour représentation de la commune d'Aigondigné.

Le secrétaire de séance,

Le Maire, Patricia ROUXEL



